



MOT DU PRESIDENT décembre 2021

Mesdames, messieurs,

Comme l'année précédente, 2021 a été fortement perturbée par la pandémie qui a impacté nos activités. Nous avons néanmoins pu poursuivre notre programme de conférences en partie en visio par zoom. Ces séances ont rassemblé chacune une cinquantaine de personnes environ ; c'est moins que l'assistance habituelle en « présentiel » au musée, mais ce mode de communication a permis de maintenir le contact et présenter avec les conférenciers, les thèmes prévus au programme. Dès que cela a été possible, nous avons repris la forme traditionnelle de nos échanges avec les mesures sanitaires exigées.

En revanche, les contraintes sanitaires nous ont mis dans l'obligation de supprimer les sorties programmées. Une demi-journée de villégiature, en septembre, a pu, dans l'urgence, être organisée et nous avons visité le site du château de Marcillé-Robert, en cours de sauvegarde ainsi que celui de l'étang de Carcraon avec les commentaires de Jean Claude Meuret. L'après midi s'est achevé chez nos sociétaires Mme et Mr Pierre Jeuland, qui nous ont aimablement reçu pour le pot de l'amitié après explication par Mr Jeuland de l'usage des outils anciens qu'il a collectionnés depuis de nombreuses années. Merci aux époux Jeuland et à Jean Claude pour leurs disponibilités.

Les publications d'ouvrages prévues ont pu aboutir avec un léger retard sur le calendrier. L'ouvrage de Gwyn Meirion-Jones et Michael Jones sur le château du Bois Orcan est sorti en début d'année et, au dernier trimestre, sont parus les ouvrages sur la Cathédrale de Rennes et les actes du colloque Louise de Quengo, pour lesquels nous avons participé à l'édition.

L'année 2022 risque aussi d'être perturbée si l'on en juge sur la situation actuelle. Comme à l'habitude, nous ferons tout pour arriver à tenir le programme que vous trouverez joint. Le lieu des conférences de la SAHIV est modifié pour la première partie de l'année en raison d'une indisponibilité de la salle du musée.

Notre effectif est resté stable en 2021 et notre cotisation inchangée.

Comme chaque année, nous vous joignons la feuille de réinscription et je vous remercie de nous la retourner rapidement. L'année 2022 étant une année d'élection pour le renouvellement du bureau lors de l'assemblée générale du 22 février, vous voudrez bien noter que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront participer au vote. J'invite ceux qui souhaitent présenter leur **candidature à me la faire connaître pour la date du 30 janvier 2022 au plus tard.**

En cette fin d'année, le bureau se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année avec les personnes qui vous sont proches. Meilleurs vœux aussi pour l'année 2022 qui s'annonce avant de pouvoir nous rencontrer dans nos futures activités.

Jean Luc NOGET